



CHARTE DE TRAITEMENT DES DONNÉES
DANS LE CADRE DES CANDIDATURES
- TECHNIDATA -
(Règlement Général sur la Protection
des Données)



Table des matières

PREAMBULE.....	3
1. QUI EST LE RESPONSABLE DE TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES ?3	
2. QUELLES SONT LES FINALITES ET LA BASE LEGALE DU TRAITEMENT DE VOS DONNEES ?.....	3
3. QUELLES SONT LES DONNEES PERSONNELLES TRAITEES ?.....	4
4. A QUI SONT DESTINEES VOS DONNEES PERSONNELLES ?	4
5. QUELLE EST LA DUREE DE CONSERVATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES ?5	
6. QUELS MOYENS PERMETTENT D'ASSURER LA SECURITE DE VOS DONNEES PERSONNELLES ?	5
7. QUELS SONT VOS DROITS ?	5

PREAMBULE

Le Règlement Général sur la Protection des Données (2016/679/RGPD) est entré en vigueur au 25 mai 2018.

Ce dernier a pour objectif de renforcer la protection des données personnelles en fixant de nouvelles obligations pour les entreprises et en diversifiant les droits des individus.

Au sein des entreprises, nombreux sont les départements qui sont amenés à traiter des données à caractère personnelles.

C'est notamment le cas du service des Ressources Humaines qui traite ces données du recrutement jusqu'au départ du collaborateur.

Voici donc quelques précisions sur notre façon de collecter et gérer les données personnelles, notamment lors du processus de recrutement.

1. QUI EST LE RESPONSABLE DE TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES ?

Vos données personnelles sont traitées par TECHNIDATA en sa qualité de responsable de traitement.

Les coordonnées de son délégué à la protection des données personnelles sont les suivantes : dpo@technidata-web.com

2. QUELLES SONT LES FINALITES ET LA BASE LEGALE DU TRAITEMENT DE VOS DONNEES ?

Les informations confiées par les candidats sont exclusivement destinées à la gestion des candidatures dans le cadre de nos procédures de recrutement.

Conformément à l'article L. 1221-6 du code du travail, la collecte, par un recruteur, de données relatives aux candidats doit servir à apprécier la capacité d'un candidat à occuper un emploi ou à mesurer ses aptitudes professionnelles (qualification, expérience, etc.).

Dans le cadre de nos activités, nous :

- Collectons et traitons les informations reçues par les candidats (CV, lettre de motivation, lettres de recommandation, portfolios...) ou par d'autres sources (CVthèques* en ligne comme l'APEC, réseaux sociaux professionnels, réseaux des anciens étudiants dans les écoles, cabinets de recrutement ...);
- Evaluons le profil professionnel des candidats avec notre besoin notamment lors des entretiens d'embauche avec, le cas échéant, des comptes-rendus d'entretien rédigés;
- Conservons les informations des candidats dans notre base de données ou dans notre vivier de candidatures*;
- Transmettons les informations des candidats aux personnes concernées par le recrutement (responsables opérationnels impliqués dans le recrutement, membres de l'équipe);

- Vérifions et demandons des informations concernant les candidats auprès de leurs références (avec les coordonnées communiquées par les candidats) ;

Le traitement que nous faisons de vos données personnelles poursuit la finalité d'assurer le recrutement de nouveaux collaborateurs, et secondairement, de constituer un vivier de candidats. Le traitement a pour fondement de licéité l'exécution du contrat, pour les candidatures qui aboutissent à un recrutement, et les intérêts légitimes pour la CVthèque.

Est-entendue comme « CVthèque » ou « vivier de candidatures » toute base de données dans laquelle le recruteur enregistre les données relatives aux candidatures de candidats (CV, lettres de motivation, etc.) dans la perspective de les contacter ultérieurement afin de leur présenter des offres d'emploi.

3. QUELLES SONT LES DONNEES PERSONNELLES TRAITEES ?

TECHNIDATA recueille et traite les données personnelles que le candidat nous transmet de manière spontanée par contact personnel (appel téléphonique, courrier, courriel) ou à la suite d'une approche directe de notre part.

TECHNIDATA collecte et traite aussi les données personnelles des candidats obtenues de la part de sources accessibles au public, tels que les réseaux sociaux professionnels ou les CVthèques en ligne comme l'APEC.

Une donnée à caractère personnel est une information se rapportant à une personne physique qui peut être identifiée ou identifiable, directement ou indirectement. Par exemple, dans le cadre d'un recrutement, il peut s'agir d'informations sur :

- L'état civil (nom, coordonnées, date de naissance...);
- La formation (diplômes, certifications professionnelles...);
- L'expérience professionnelle (employeurs passés, références...);
- Les données professionnelles (employeur actuel, poste, coordonnées professionnelles, salaire...);
- Toutes autres informations contenues sur le CV ;
- Toutes informations complémentaires concernant les candidats qu'ils choisissent de nous communiquer et/ou que leurs références et autres sources (universités, organismes de formation...) choisissent de nous communiquer.

TECHNIDATA ne collecte ni ne traite de données relatives à l'origine raciale ou ethnique, aux opinions politiques, aux croyances religieuses ou philosophiques, à l'adhésion à un syndicat, à la santé et à l'orientation sexuelle.

4. A QUI SONT DESTINEES VOS DONNEES PERSONNELLES ?

Les informations que nous recueillons sont exclusivement destinées :

- A la Direction des Ressources Humaines de TECHNIDATA ;
- Aux responsables opérationnels impliqués dans le recrutement ;

- Le cas échéant, à certains membres de l'équipe lorsque ces derniers sont impliqués dans le processus de recrutement ;
 - Aux fournisseurs ou tiers intervenant pour le compte TECHNIDATA.
Ces fournisseurs ou tiers sont soumis à des obligations contractuelles, légales et réglementaires afin de préserver la confidentialité et assurer la sécurité de vos données personnelles. Ils n'auront accès qu'aux seules données nécessaires à l'exécution de leurs prestations.
- ⇒ À l'achèvement du processus de recrutement, différents services pourront accéder aux informations personnelles du candidat pour préparer l'intégration du candidat recruté : service administratif pour la création d'un badge, la comptabilité pour quelques aspects administratifs également, à notre prestataire de paie pour la réalisation des paies et la direction des services informatiques pour déterminer les habilitations informatiques nécessaires à l'exercice de l'activité professionnelle.

5. QUELLE EST LA DUREE DE CONSERVATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES ?

TECHNIDATA conserve pour une durée **de cinq ans** les informations relatives à un candidat qui n'a pas été retenu (à partir du dernier contact avec le candidat).

6. QUELS MOYENS PERMETTENT D'ASSURER LA SECURITE DE VOS DONNEES PERSONNELLES ?

Nous nous engageons à prendre toutes les mesures de sécurité techniques et organisationnelles adéquates raisonnables afin de garantir l'intégrité, la disponibilité et la sécurité de vos données personnelles contre toute utilisation abusive, altération ou destruction de vos données.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité aux membres du personnel de TECHNIDATA intervenant dans le processus de sélection et de recrutement, eux même soumis à une obligation de confidentialité.

7. QUELS SONT VOS DROITS ?

Vous disposez à tout moment et sous certaines conditions :

- D'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données personnelles ;
- D'un droit de limitation du traitement de vos données personnelles ;
- D'un droit de vous opposer au traitement de vos données personnelles

Les données personnelles que nous détenons doivent être précises et exactes.

Nous vous remercions de bien vouloir nous informer de toute modification de celles-ci.

Pour exercer vos droits adressez-nous une simple demande par courrier électronique à l'adresse [**dpo@technidata-web.com**](mailto:dpo@technidata-web.com)

TECHNIDATA répondra à votre demande dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai d'un mois. Ce délai peut être prolongé de deux mois en raison de la complexité de la demande. Dans ce cas, nous informerons le candidat des raisons de cette prolongation dans un délai d'un mois.

Enfin, si vous estimez, après avoir contacté TECHNIDATA, que vos droits ne sont pas respectés, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés « CNIL »

Si vous souhaitez des informations plus générales n'hésitez pas à consulter la charte de protection des données de notre site : <https://www.technidata-web.com/fr/charte-des-donnees-personnelles-fr>.

Dernière mise à jour de la politique le 25/10/2024

TECHNIDATA

MEDICAL SOFTWARE



technidata-web.com